



Etablissement : 42559  
 Nom emprunteur : NIMROD  
 TECHNOLOGIES  
 Référence Crédit : 143248C



42559143248C

164800

**En cas de réponse par courrier, document à nous retourner dans son intégralité**

**DEMANDE D'EXERCICE DE L'OPTION D'AMORTISSEMENT DU PRET A L'ISSUE DE LA PERIODE INITIALE**

Conformément aux dispositions du contrat de Prêt susvisé et des évolutions apportées aux Conditions Générales, l'Emprunteur déclare les accepter sans réserve.

Après avoir pris connaissance des conditions financières applicables à la Période d'Amortissement, l'Emprunteur demande à procéder à la mise en place de la Période d'Amortissement du Prêt garanti par l'Etat " PGE " selon les modalités suivantes :

- Caractéristiques de la période d'amortissement:  
 - Modalité 1 : Amortissement du capital dès la première année de la période d'amortissement

Durée choisie de période d'amortissement	Amortissement du capital dès la première année de la période d'amortissement				
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Taux d'intérêt annuel fixe	0,200 %	0,200 %	0,400 %	0,680 %	0,730 %
Montant de la garantie au prix de la garantie de l'ETAT	3 733,20 EUR	7 181,52 EUR	11 892,24 EUR	17 749,92 EUR	24 058,80 EUR
Montant de l'échéance mensuelle (capital, frais de garantie et intérêts hors assurance)	115 556,27 EUR	57 979,43 EUR	38 940,91 EUR	29 551,23 EUR	23 854,81 EUR
Coût total du crédit sur la période d'amortissement (hors assurance facultative)	5 230,28 EUR	10 061,36 EUR	20 427,80 EUR	37 014,08 EUR	49 843,64 EUR
TEG	0,70 %	0,70 %	0,95 %	1,30 %	1,40 %
Taux de période (par mois)	0,06 %	0,06 %	0,08 %	0,11 %	0,12 %

Ces conditions financières sont calculées sans tenir compte d'un éventuel remboursement partiel du capital.

AGENCE : AGENCE STDENIS  
4 RUE AUGUSTE GILLOT  
93200 SAINT DENIS  
TEL : 0184900632

CI 0327 (B5-58/80)-1866-1/2-003959-A-3202160814005  
P 0C D V319CA6 22741 G4M 15.00 4.86  
  
0000006 800014078989 61 001 FS1613 20220215 000991

NIMROD TECHNOLOGIES

61 BD HENRI NAVIER  
95150 TAVERNY

Suivi par le Back Office des Opérations Corporates

Références contrat PGE : 143248C

SAINT DENIS, le 15/02/2022

Référence contrat PGE : 143248C

Madame, Monsieur,

Nous vous confirmons la prise en compte de vos choix concernant l'option d'amortissement pour votre prêt garanti par l'Etat (PGE) n° 143248C d'un montant initial de 1 378 000,00 euros, à savoir :

- Un amortissement des sommes restant dues sur une durée de 5 ans (avec amortissement du capital à compter de la 2ème année).

Vous trouverez ci-joint votre nouveau tableau d'amortissement prenant en compte vos demandes. Le TEG de la période d'amortissement s'établit à 1,41 % l'an, soit un taux de période de 0,12% la durée de la période étant mensuelle.

Vous en souhaitant une bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Votre conseiller



TABLEAU D'AMORTISSEMENT AU 15/02/2022. Les montants et la durée du prêt mentionnés dans ce tableau ne tiennent pas compte des futures variations du/ des indices retenus pour l'application de la révision du taux et/ou du montant de l'échéance. A compter de la date de la prochaine révision, ils sont communiqués à titre indicatif.

CREDIT COOPERATIF

AGENCE STDENIS

AMORTISSEMENT PGE FONDS ETAT

CLIENT : NIMROD TECHNOLOGIES

MONTANT DU PRET : 1 378 000,00 EUR

N° DE CREDIT : 143248C

DUREE TOTALE DU PRET : 72 MOIS

RANG	DATE D'ECHÉANCE	MONTANT A RECOUVRER	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	ACCESSOIRES	CAPITAL RESTANT DU	INTERETS REPORTEES	REPORT D'ECHÉANCES	
TAUX : 0,2500 % PROPORTIONNEL									
001	16/05/2021	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 000,00	287,08	0,00	
002	16/06/2021	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 000,00	574,16	0,00	
003	16/07/2021	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 000,00	861,24	0,00	
004	16/08/2021	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 000,00	1148,32	0,00	
005	16/09/2021	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 000,00	1435,40	0,00	
006	16/10/2021	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 000,00	1722,48	0,00	
007	16/11/2021	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 000,00	2009,56	0,00	
008	16/12/2021	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 000,00	2296,64	0,00	
TOTAL DES INTERETS DE LA PERIODE :				0,00					
TOTAL DES ACCESSOIRES DE L'ANNEE 2021 :				0,00					
009	16/01/2022	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 000,00	2583,72	0,00	
010	16/02/2022	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 000,00	2870,80	0,00	
011	16/03/2022	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 000,00	3157,88	0,00	
012	16/04/2022	0,00	0,00	0,00	0,00	1 381 444,96	0,00	0,00	
TAUX : 0,7300 % PROPORTIONNEL									
013	16/05/2022	1 324,51	0,00	840,38	484,13	1 381 444,96	0,00	0,00	
014	16/06/2022	1 324,51	0,00	840,38	484,13	1 381 444,96	0,00	0,00	
015	16/07/2022	1 324,51	0,00	840,38	484,13	1 381 444,96	0,00	0,00	
016	16/08/2022	1 324,51	0,00	840,38	484,13	1 381 444,96	0,00	0,00	
017	16/09/2022	1 324,51	0,00	840,38	484,13	1 381 444,96	0,00	0,00	
018	16/10/2022	1 324,51	0,00	840,38	484,13	1 381 444,96	0,00	0,00	
019	16/11/2022	1 324,51	0,00	840,38	484,13	1 381 444,96	0,00	0,00	
020	16/12/2022	1 324,51	0,00	840,38	484,13	1 381 444,96	0,00	0,00	
TOTAL DES INTERETS DE LA PERIODE :				6 723,04					
TOTAL DES ACCESSOIRES DE L'ANNEE 2022 :				3 873,04					
021	16/01/2023	1 324,51	0,00	840,38	484,13	1 381 444,96	0,00	0,00	
022	16/02/2023	1 324,51	0,00	840,38	484,13	1 381 444,96	0,00	0,00	
023	16/03/2023	1 324,51	0,00	840,38	484,13	1 381 444,96	0,00	0,00	
024	16/04/2023	1 324,51	0,00	840,38	484,13	1 381 444,96	0,00	0,00	
025	16/05/2023	29 695,22	28 370,71	840,38	484,13	1 353 074,25	0,00	0,00	
026	16/06/2023	29 695,22	28 387,97	823,12	484,13	1 324 686,28	0,00	0,00	
027	16/07/2023	29 695,22	28 405,24	805,85	484,13	1 296 281,04	0,00	0,00	
028	16/08/2023	29 695,22	28 422,52	788,57	484,13	1 267 858,52	0,00	0,00	
029	16/09/2023	29 695,22	28 439,81	771,28	484,13	1 239 418,71	0,00	0,00	
030	16/10/2023	29 695,22	28 457,11	753,98	484,13	1 210 961,60	0,00	0,00	
031	16/11/2023	29 695,22	28 474,42	736,67	484,13	1 182 487,18	0,00	0,00	
032	16/12/2023	29 695,22	28 491,74	719,35	484,13	1 153 995,44	0,00	0,00	
TOTAL DES INTERETS DE LA PERIODE :				9 600,72					
TOTAL DES ACCESSOIRES DE L'ANNEE 2023 :				5 809,56					
033	16/01/2024	29 695,22	28 509,08	702,01	484,13	1 125 486,36	0,00	0,00	
034	16/02/2024	29 695,22	28 526,42	684,67	484,13	1 096 959,94	0,00	0,00	
035	16/03/2024	29 695,22	28 543,77	667,32	484,13	1 068 416,17	0,00	0,00	
036	16/04/2024	29 695,22	28 561,14	649,95	484,13	1 039 855,03	0,00	0,00	

TABLEAU D'AMORTISSEMENT AU 15/02/2022. Les montants et la durée du prêt mentionnés dans ce tableau ne tiennent pas compte des futures variations du/ des indices retenus pour l'application de la révision du taux et/ou du montant de l'échéance. A compter de la date de la prochaine révision, ils sont communiqués à titre indicatif.

CREDIT COOPERATIF

AGENCE STDENIS

AMORTISSEMENT PGE FONDS ETAT

CLIENT : NIMROD TECHNOLOGIES

MONTANT DU PRET : 1 378 000,00 EUR

N° DE CREDIT : 143248C

DUREE TOTALE DU PRET : 72 MOIS

RANG	DATE D'ECHANCE	MONTANT A RECOURVER	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	ACCESSOIRES	CAPITAL RESTANT DU	INTERETS REPORTEES	REPORT D'ECHANCES
037	16/05/2024	29 695,22	28 578,51	632,58	484,13	1 011 276,52	0,00	0,00
038	16/06/2024	29 695,22	28 595,90	615,19	484,13	982 680,62	0,00	0,00
039	16/07/2024	29 695,22	28 613,29	597,80	484,13	954 067,33	0,00	0,00
040	16/08/2024	29 695,22	28 630,70	580,39	484,13	925 436,63	0,00	0,00
041	16/09/2024	29 695,22	28 648,12	562,97	484,13	896 788,51	0,00	0,00
042	16/10/2024	29 695,22	28 665,54	545,55	484,13	868 122,97	0,00	0,00
043	16/11/2024	29 695,22	28 682,98	528,11	484,13	839 439,99	0,00	0,00
044	16/12/2024	29 695,22	28 700,43	510,66	484,13	810 739,56	0,00	0,00
TOTAL DES INTERETS DE LA PERIODE :				7 277,20				
TOTAL DES ACCESSOIRES DE L'ANNEE 2024 :					5 809,56			
045	16/01/2025	29 695,22	28 717,89	493,20	484,13	782 021,67	0,00	0,00
046	16/02/2025	29 695,22	28 735,36	475,73	484,13	753 286,31	0,00	0,00
047	16/03/2025	29 695,22	28 752,84	458,25	484,13	724 533,47	0,00	0,00
048	16/04/2025	29 695,22	28 770,33	440,76	484,13	695 763,14	0,00	0,00
049	16/05/2025	29 695,22	28 787,83	423,26	484,13	666 975,31	0,00	0,00
050	16/06/2025	29 695,22	28 805,35	405,74	484,13	638 169,96	0,00	0,00
051	16/07/2025	29 695,22	28 822,87	388,22	484,13	609 347,09	0,00	0,00
052	16/08/2025	29 695,22	28 840,40	370,69	484,13	580 506,69	0,00	0,00
053	16/09/2025	29 695,22	28 857,95	353,14	484,13	551 648,74	0,00	0,00
054	16/10/2025	29 695,22	28 875,50	335,59	484,13	522 773,24	0,00	0,00
055	16/11/2025	29 695,22	28 893,07	318,02	484,13	493 880,17	0,00	0,00
056	16/12/2025	29 695,22	28 910,65	300,44	484,13	464 969,52	0,00	0,00
TOTAL DES INTERETS DE LA PERIODE :				4 763,04				
TOTAL DES ACCESSOIRES DE L'ANNEE 2025 :					5 809,56			
057	16/01/2026	29 695,22	28 928,23	282,86	484,13	436 041,29	0,00	0,00
058	16/02/2026	29 695,22	28 945,83	265,26	484,13	407 095,46	0,00	0,00
059	16/03/2026	29 695,22	28 963,44	247,65	484,13	378 132,02	0,00	0,00
060	16/04/2026	29 695,22	28 981,06	230,03	484,13	349 150,96	0,00	0,00
061	16/05/2026	29 695,22	28 998,69	212,40	484,13	320 152,27	0,00	0,00
062	16/06/2026	29 695,22	29 016,33	194,76	484,13	291 135,94	0,00	0,00
063	16/07/2026	29 695,22	29 033,98	177,11	484,13	262 101,96	0,00	0,00
064	16/08/2026	29 695,22	29 051,64	159,45	484,13	233 050,32	0,00	0,00
065	16/09/2026	29 695,22	29 069,32	141,77	484,13	203 981,00	0,00	0,00
066	16/10/2026	29 695,22	29 087,00	124,09	484,13	174 894,00	0,00	0,00
067	16/11/2026	29 695,22	29 104,70	106,39	484,13	145 789,30	0,00	0,00
068	16/12/2026	29 695,22	29 122,40	88,69	484,13	116 666,90	0,00	0,00
TOTAL DES INTERETS DE LA PERIODE :				2 230,46				
TOTAL DES ACCESSOIRES DE L'ANNEE 2026 :					5 809,56			
069	16/01/2027	29 695,22	29 140,12	70,97	484,13	87 526,78	0,00	0,00
070	16/02/2027	29 695,22	29 157,84	53,25	484,13	58 368,94	0,00	0,00
071	16/03/2027	29 695,22	29 175,58	35,51	484,13	29 193,36	0,00	0,00
072	16/04/2027	29 695,22	29 193,36	17,73	484,13	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES INTERETS DE LA PERIODE :				177,46				
TOTAL DES ACCESSOIRES DE L'ANNEE 2027 :					1 936,52			
TOTAL GENERAL		1 441 264,68	1 381 444,96	30 771,92	29 047,80			

## Prêts

au 31.12.2021  
Page 1/3

<b>Votre agence</b> CERGY ENTREPRISES 10 BD DE L'OISE 95000 CERGY Tél. : 01 30 30 35 31 Fax : 01 30 30 71 91 Votre agence est ouverte du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
<b>Votre conseiller</b> : Stephanie KLEIN stephanie.klein@cdn.fr Tél. : 01 30 30 71 93
<b>Vos comptes 7/7</b> Internet : <a href="http://www.credit-du-nord.fr">www.credit-du-nord.fr</a>

4010103R107021286011

NIMROD TECHNOLOGIES SAS  
61 BOULEVARD HENRI NEVIER  
95150 TAVERNY

Référence : 30076 02136 107214

Le 31/12/2021

**Objet : Amortissement de votre prêt garanti par l'Etat**

Madame, Monsieur,

Depuis le début de la crise sanitaire, Crédit du Nord mobilise fortement ses équipes pour vous accompagner et met en oeuvre les dispositifs de financement nécessaires au soutien de votre entreprise.

A ce titre, nous vous avons accompagné(e) dans la mise en place d'un prêt garanti par l'Etat.

Dans un environnement toujours incertain, nous intensifions nos efforts pour vous rendre simple et souple la continuité de ce dispositif.

L'échéance initiale du prêt approche, et il vous appartiendra au cours des prochaines semaines de déterminer les modalités selon lesquelles vous souhaitez le rembourser :

- Un remboursement total à l'échéance annuelle
- Un remboursement partiel et un amortissement du solde sur une durée maximale de 5 ans
- Un amortissement sur une durée maximale de 5 ans

Si vous n'optez pas pour le remboursement total à l'échéance annuelle, nous vous proposons de **pouvoir différer le remboursement du capital d'une année complémentaire.**

Dans le cadre d'un accompagnement personnalisé, votre conseiller prendra contact avec vous pour étudier **le plan d'amortissement le mieux adapté à la situation de votre entreprise.**

Une fois votre choix arrêté, un avenant au contrat de prêt reprenant les conditions financières vous sera transmis pour signature.

**En ces temps d'incertitudes, il nous paraît opportun d'aborder également avec votre conseiller la protection que pourrait vous apporter une assurance emprunteur pour la durée restante de votre prêt.**

Vous trouverez au verso de ce courrier les caractéristiques de votre prêt et les modalités contractuelles pour l'exercice de votre option d'amortissement additionnel.

Si vous optez pour un remboursement total à l'échéance initiale, vous n'aurez pas besoin de nous renvoyer le formulaire joint.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Stephanie KLEIN  
Votre conseiller

## PRET GARANTI PAR L'ETAT

### Caractéristiques principales de votre prêt garanti par l'Etat et modalités contractuelles pour l'exercice de votre option.

Suivant acte sous signature privée (ci-après le « Contrat »), nous vous avons consenti un prêt garanti par l'État (PGE) d'un montant de 1 266 000,00 euros en principal, aux conditions figurant dans cet acte (ci-après le « Prêt »). Les termes définis dans le Contrat ont la même signification dans le présent courrier.

A l'issue de la première année de votre prêt et conformément aux termes de l'article 1 « Remboursement du principal » du Contrat, vous disposez d'une option d'amortissement additionnel exerçable au plus tard 2 mois avant son échéance.

Nous vous proposons 2 modalités d'amortissement :

- soit un amortissement incluant un report de remboursement en capital complémentaire d'un an vous permettant de bénéficier d'une souplesse supplémentaire de remboursement (seuls les intérêts et la prime de la garantie de l'Etat étant alors réglés),
- soit un amortissement dès la première année

Si vous souhaitez exercer cette option d'amortissement additionnel, nous vous remercions, après échange avec votre conseiller, de lui retourner la demande d'exercice de l'option en annexe, complétée, signée par un signataire habilité.

Pour bénéficier du différé d'amortissement du capital d'un an, nous vous invitons à cocher la case dédiée dans l'annexe.

À réception de vos instructions, nous vous communiquerons les conditions financières applicables à la phase d'amortissement et à l'assurance le cas échéant, selon les modalités prévues au Contrat.

En cas d'accord sur ces conditions financières, un avenant au Contrat devra être signé.

Enfin, vous avez également la possibilité de rembourser totalement ou partiellement votre prêt. Dans le cas d'un remboursement partiel, vous pourrez amortir le capital restant selon les mêmes modalités indiquées ci-dessus.

**Sans instruction de votre part dans les délais susvisés ou en cas de refus de votre part sur les conditions financières proposées, le Prêt sera intégralement remboursé à la date d'échéance conformément aux stipulations du Contrat.**

En cas d'exercice de l'Option d'amortissement additionnel, nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance de vous protéger à travers le contrat d'assurance emprunteur Sogécap.

Cette assurance prendra en charge, selon la quotité assurée, les remboursements du Prêt en cas de survenance d'événements ouverts par le contrat d'assurance pendant toute la durée du Prêt (décès, invalidité permanente, incapacité temporaire de travail par exemple).

Pour en bénéficier, veuillez cocher la case dédiée dans l'annexe « Demande d'exercice de l'Option d'amortissement additionnel » jointe au présent courrier. Votre Conseiller vous remettra alors les documents d'adhésion et vous apportera tous les conseils afférents afin d'opter pour la formule la plus en adéquation avec votre situation.

Pour en savoir plus sur le Prêt Garanti par l'Etat et les modalités d'amortissement, nous vous invitons à vous référer à la Foire aux Questions disponible sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances.

**Prêts**

au 31.12.2021  
Page 3/3

**PRET GARANTI PAR L'ETAT**

(En application de l'article 6 de la loi n° 2020-289 du 23 mars 2020 de finances rectificative pour 2020 et de l'Arrêté du 23 mars 2020 accordant la garantie de l'Etat aux établissements de crédit et sociétés de financement)

DE NIMROD TECHNOLOGIES

SIREN : 333024008

Adresse mail du signataire habilité : eddy.ephraïm@nimrodgroup.com

A : Crédit du Nord

DATE : 01/02/2022

OBJET : PRET DE 1 266 000,00 euros

Référence : 30076 02136 107214

Les termes définis dans le Contrat ont la même signification dans la présente demande d'exercice de l'Option d'amortissement additionnel.

Conformément aux termes de l'Article 1 « REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL » du Contrat, nous demandons à utiliser la possibilité d'amortir le Prêt, à compter de la date d'échéance, selon les modalités suivantes :

**S'agissant du montant :** (cocher la case correspondant à votre besoin)

Si vous souhaitez amortir le montant total du principal du Prêt, cochez cette case.

Si vous souhaitez amortir partiellement votre Prêt, cochez cette case et précisez :

Montant à amortir en chiffres : .....

Montant à amortir en lettres : .....

Le solde du Prêt sera réglé à la date d'échéance.

**S'agissant de la durée additionnelle d'amortissement :** (cocher la case correspondant à votre besoin)

Un an  Deux ans  Trois ans  Quatre ans  Cinq ans

**Dont 1 an de décalage de remboursement du capital (uniquement si la durée additionnelle est supérieure à 1 an) :** (cocher la case correspondant à votre besoin)

oui  non

**Selon la périodicité d'amortissement suivante :** (cocher la case correspondant à votre besoin)

Mensuelle  Trimestrielle  Semestrielle  Annuelle

Nous avons bien noté que le taux d'intérêt applicable qui dépendra de la durée de remboursement et de la périodicité des échéances choisies correspondra au coût de financement de votre établissement et qu'une Prime de Garantie de l'Etat au titre de la phase d'amortissement sera également due.

Nous avons bien noté qu'un nouveau tableau d'amortissement mentionnant le taux d'intérêt nous sera adressé.

**S'agissant de l'assurance Emprunteur :**

Je souhaite bénéficier de l'assurance de prêt Sogécap afin de bénéficier d'une protection en cas de survenance d'un événement couvert<sup>(1)</sup> durant toute la durée totale du Prêt.

Nom et qualité du signataire habilité :

Eddy EPHRAÏM, Président

Signature :



61 Boulevard Henri Navier  
95150 TAVERNY – France  
Tél. 01 34 16 85 85 – Fax. 01 39 59 50 94  
Siret : 333 024 008 00059 – NAF 2511Z

(1) Décès, invalidité permanente, incapacité temporaire de travail par exemple, etc.

42559143248C

- Si vous souhaitez rembourser une partie du capital à l'issue de la Période Initiale, merci d'en indiquer le montant (en chiffres et en lettres). Ce remboursement partiel de capital ne sera pas soumis à indemnités.

o Montant du capital à rembourser en chiffres : ..... / .....

o Montant du capital à rembourser en lettres : .....

La présente demande est irrévocable. Elle doit obligatoirement parvenir au Prêteur au plus tard le 10/04/2022

En cas de réponse par courrier, ce document, dans son intégralité, est à retourner sous enveloppe à l'adresse suivante, sans l'affranchir :

REPONSE PGE

Libre réponse 68618

31159 FENOUILLET CEDEX

A défaut, l'intégralité des sommes dues (capital et intérêts) au titre du Prêt sera due le 10/05/2022, date d'échéance de la période initiale.

Fait à : Taverny

Le : 4.02.2022

Nom : EPHRAÏM Eddy

Qualité : Président

Signature et Cachet :



Tél. 01 34 16 85 85 – Fax. 01 39 59 50 94

Siret : 333 024 008 00059 – NAF 2511Z